

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N°212 sup Auvergne
17 mars 2013

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Le gouvernement Hollande Ayrault engage une violente offensive contre les droits des travailleurs et l'Ecole Publique : il fut lui infliger une défaite et non demander à être associé à sa politique!

Intervention du courant Front Unique au Conseil Régional de la FSU Auvergne

Camarades,

Il nous faut apprécier les derniers développements de la politique du gouvernement. La transcription en projet de loi de l'accord flexibilité MEDEF CFDT représente une grave attaque contre le code du travail à un degré qualitativement supérieur à tout ce qu'on a connu dans le passé.

Par ailleurs le gouvernement vient d'annoncer 6 milliards de « gel de crédits » supplémentaires pour financer les cadeaux divers faits au patronat via le « plan compétitivité » et aussi les « contrats de génération » agrémentés d'exemption de cotisations patronales.

Il prépare une contre-réforme des retraites « courageuse » - dixit Hollande – dont on sait qu'elle se situera dans le droit fil de la réforme Sarkozy Fillon de 2010, réforme dont elle accentuera les attaques contre les droits des travailleurs et des retraités. C'est en cela que consiste pour eux le « courage ».

Il faut caractériser tout cela : le gouvernement Hollande Ayrault Duflot Pinel se situe en tout point dans la continuité du gouvernement Sarkozy Fillon. C'est dire qu'il est un gouvernement ennemi des travailleurs et de leurs conquêtes. Il faut en tirer la conclusion : il faut lui infliger une défaite si on veut défendre ces conquêtes.

De ce point de vue la responsabilité des directions des organisations syndicales est essentielle. Le secrétaire académique de la FSU a évoqué les manifestations du 5 Mars à propos de l'accord flexibilité et sa traduction en loi et a dit qu'il faut se battre pour qu'elle ne soit pas adoptée. Très juste. Mais quelle est la position des dirigeants de la CGT et de FO ? En aucun cas ils ne se prononcent pour le retrait de ce projet de loi. Le sommet du double langage est sans doute atteint par la direction FO qui le lendemain même du 5 mars signait à Renault un accord compétitivité emploi – augmentation du temps de travail, des milliers de suppressions de poste, blocage des salaires etc.-. qui est la mise en œuvre par anticipation de la loi que veut faire adopter le gouvernement. Quant à la direction de la CGT qui a négocié de bout en bout l'accord Renault, on voit dans la presse de ce syndicat que l'objectif est de « *faire revenir les parlementaires sur les aspects nocifs du projet de loi* » ce qui n'est pas du tout la même chose que de se battre pour que la majorité parlementaire PS PCF le rejette. Mais où sont donc les aspects non nocifs ? Parle-t-on de l' « accès une complémentaire santé » de travailleurs qui n'en ont pas ? Mais cette mesure à supposer qu'elle voit le jour n'est rien d'autre que l'accompagnement du déremboursement de ce qui était assumée par la Sécurité Sociale, autrement dit une attaque contre la Sécurité Sociale.

Quant aux retraites, hier soir a été annoncé un accord sur les retraites complémentaires du privé (AGIRC ARCO) qui entérine officiellement la baisse massive et sur des années du montant des pensions désindexé désormais de l'inflation. Et là aussi non seulement la CFDT et la CFTC – organisations étrangères au mouvement syndical tel qu'il a été constitué par le prolétariat – mais aussi le représentant FO ont annoncé leur volonté de signer ; le gouvernement annonçant déjà que cela devait servir de modèle et d'exemple pour la

concertation à venir sur le régime général et les régimes particuliers (dont celui régissant les pensions de la Fonction Publique)

Mais venons-en au secteur où notre fédération, la FSU a les premières responsabilités : l'enseignement. Nous avons longuement discuté de la fermeture dans l'agglomération clermontoise du LP de Romagnat sur décision du président de Région Souchon. Le représentant du SNUEP a dit justement que c'était l'application anticipée de l'acte III de la décentralisation. Il faut ajouter – car les deux projets de loi ont des liens étroits - l'application anticipée de la loi Peillon et de son article 18 qui confie aux régions la responsabilité totale de la Formation Professionnelle, y compris les décisions d'ouverture et de fermeture. Disons-le : cette décision de fermeture s'inscrit dans une stratégie de destruction pure et simple de l'enseignement professionnel public. Cette stratégie s'est marqué par la réforme Darcos de passage du Bac Pro en 3 ans – avec sa cohorte de dizaines de suppressions de poste. Non seulement la loi Peillon ne la remet pas en cause mais elle s'en réclame. Dans le même ordre d'idée Hollande a déclaré que la taxe d'apprentissage devait désormais aller exclusivement aux CFA. Cela revient à assécher littéralement les Lycées Professionnels et technologiques qui en récupéraient jusqu'alors une partie. Oui, il n'y a nulle exagération à dire que c'est une mise à mort délibérée de l'enseignement professionnel public.

C'est par rapport à cela qu'on doit juger du « dispositif d'action » que nous propose la direction de la FSU. On nous propose une « manifestation nationale à Paris pour l'Education » le 6 avril – un samedi -. Dans l'appel à cette manifestation on commence par se féliciter des « avancées » que représenterait la loi Peillon auquel on demande « d'aller plus loin ». Je cite : *« Malgré des avancées dans le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'Ecole soumis au Parlement (créations d'emplois, rappel des valeurs qui doivent fonder l'Ecole, priorité à l'école primaire...), des manques ou des continuités avec les politiques précédentes ne permettront pas les transformations nécessaires. Pour tenir les engagements d'un projet ambitieux de l'école maternelle jusqu'à la fin du lycée et de l'enseignement supérieur, il faut donc aller plus loin. »*

On en appelle ouvertement au succès de la réforme des rythmes scolaires. Je cite : *« Pour une réforme des rythmes réussie, cohérente pour le système éducatif, pensée sur la journée, la semaine et l'année »*

J'attire l'attention sur le fait que par ailleurs le 6 avril la loi Peillon sera de toute façon quasiment adoptée puisque le débat parlementaire a déjà commencé. J'attire aussi l'attention de tous sur la position de l'UMP. L'UMP ne dit pas : il faut changer de direction. Elle dit : pour aller jusqu'au bout dans cette direction, il est nécessaire de s'en prendre sérieusement au statut. Il n'y a pas de désaccord là-dessus avec Peillon. Il a annoncé son intention sitôt la loi adoptée d'ouvrir une « concertation » dans le but de s'en prendre au statut.

Dans ces conditions le contenu réel de l'appel au 6 avril, c'est la demande de la direction de la FSU d'être associé à la mise en place de la réforme. C'est l'exact contraire de ce que veulent les collègues.

Je ferai une dernière remarque. Il a été dit que les collègues étaient « atones », n'étaient pas mobilisés. Pourtant camarades, les enseignants du primaire ont fait grève massivement pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires. Les chiffres de grévistes à Paris – bien au-delà de 80% - sont historiques. Il est hors de doute qu'encore aujourd'hui si les directions syndicales unies appelaient à la grève dans le primaire et à la manifestation centrale au ministère pour l'abrogation du décret, les collègues répondraient massivement. Le problème est que la position de la direction du SNUIPP est strictement inverse. Le secrétaire général du SNUIPP a appelé le ministre... à la mise en œuvre du décret dès la rentrée 2013 « partout où il y a accord des parents, des collectivités locales, des enseignants. ». L'obstacle est là – dans la position de la direction syndicale - et pas ailleurs, sûrement pas dans la « non mobilisation des collègues ».

C'est cet obstacle que les collègues devront lever. Notre courant, le courant Front Unique, à la mesure de ses forces fera tout pour les y aider.

Le 14 Mars 2013